



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : services extérieurs

Question écrite n° 9862

Texte de la question

M Albert Facon attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur la reduction des effectifs des services fiscaux departementaux. Par exemple, le departement du Pas-de-Calais a en effet subi cent dix-neuf suppressions d'emplois dans ce service depuis 1985, soit 10 p 100 des effectifs. Il lui demande en consequence ce qu'il compte faire afin de recreeer les postes manquants.

Texte de la réponse

Reponse. - Les effectifs de la direction des services fiscaux du Pas-de-Calais ont ete determines, comme pour les autres directions, en fonction du niveau de ses charges et de son degre d'informatisation. Cela etant, la date d'effet de six des vingt suppressions decidees dans ce departement pour 1989 a ete differee. Pour faire face a ses missions, la direction generale des impots mene une politique active de modernisation des services et de simplification des taches. C'est ainsi, notamment, que l'informatisation des services du cadastre et du recouvrement se poursuit activement, que celle des centres des impots vient d'etre engagee et que celles des conservations des hypotheques, du plan cadastral et des services de la viticulture ont ete inscrites parmi les premieres priorites du schema directeur. Le developpement de l'informatique s'accompagne de la mise en place de nouvelles methodes de travail qui visent a rationaliser les travaux d'assiette et de controle et a moderniser les relations avec les collectivites locales pour l'etablissement des impots locaux. Des reorganisations de structures sont egalement intervenues ; d'autres sont en experimentation ou a l'etude. Elles tendent a utiliser plus efficacement les moyens disponibles en tenant compte des besoins des usagers. Toutes ces mutations s'accompagnent d'un effort tres important de formation professionnelle. Cette politique active de modernisation permettra de responsabiliser et de motiver les personnels, d'ameliorer leurs conditions de travail et d'accroitre sensiblement la qualite des services rendus aux usagers et aux collectivites locales dans le domaine fiscal et foncier.

Données clés

Auteur : [M. Facon Albert](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9862

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 1989, page 834